

Délivré par : GIC AGENDA 21
Groupe d'Initiative Commune de Certification
« Direct Fairtrade - sans OGM » et « Bio ».
BP 1159 Bafoussam Cameroun.



CERTIFICAT

2026

AHP²V

Association Humanitaire pour la Promotion des
Personnes Vulnérables
Baham, Cameroun

Numéro d'entreprise : 100002

La certification GIC AGENDA 21 couvre les produits suivants :

Produit	Code produit
Café	09011100
Cacao	18010000
Noix de macadamia	08026200
Arachides	12024200
Hibiscus	12129995
Beurre de karité	15159091
Gingembre	20089941
Curcuma	09103000
Mangue séchée	08135091
Ananas séché	08135091
Banane séchée	08135091
Jacquier séché	08135091

L'entreprise susmentionnée s'est engagée à faire contrôler au moins une fois par an le respect des directives du GIC AGENDA 21 applicables à la transformation des produits précités. Après évaluation de tous les documents de certification requis, la commission de reconnaissance du GIC AGENDA 21 confirme que la transformation et/ou le commerce s'effectuent conformément aux directives du GIC AGENDA 21.

Les directives du GIC AGENDA 21 sont des directives de certification pour la production et la transformation « direct Fairtrade - sans OGM », avec des exigences obligatoires en matière de responsabilité sociale et sans OGM à tous les niveaux de la chaîne de valeur certifiée GIC AGENDA 21.

Numéro de certificat : 019/2026

Date de délivrance : 04.06.2026

Durée de validité : Jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat sur la base du contrôle annuel du GIC AGENDA 21 ou jusqu'à révocation par le GIC AGENDA 21, et au plus tard jusqu'au 30.06.2027.

Le droit d'utiliser le label GIC AGENDA 21 est régi exclusivement par le contrat de sous-licence existant avec le label GIC AGENDA 21. La validité de ce certificat prend fin automatiquement à la résiliation du contrat de sous-licence.

Dans le cadre de cette certification, l'entreprise a obtenu le droit d'utiliser les labels suivants :

